

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23
Présents : 14
Votants : 17

N° ordre
22-38

N° ordre dans la séance :
DE-16062022-07

Date de la convocation :
09/06/2022

Date de l'affichage :
20 JUIN 2022

SÉANCE DU 16 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize juin à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz, sous la présidence de Monsieur ANDRE-MASSE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : Franck ANDRE-MASSE Maire, Claude FELCI, Danielle RAVIER, Marc GUILLAND, Anne-Laure PETITE, Adjoint, Frédéric DI PAOLO, David TREBOZ, Sylviane GUILLERMET, Joëlle TRABALZA, Nadine BRAVI, Mickaël MOUTOT, Christelle MARCHAND, Hélène ROSSI, Christelle BOUVIER, conseillers

Absents excusés : Déborah GLEYZE (Procuration à Monsieur Frédéric DI PAOLO), Thierry CURTELIN (procuration à Madame Christelle BOUVIER), Robert VILLARD (procuration à Monsieur Claude FELCI), Loïc MONTEIRO, Dominique GERRA, Emilie VALTON, Thierry DRAPIER, Katerina CHAPMAN, Dominique SCALMANA.

Secrétaire de séance : David TREBOZ

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION PETANQUE CULOZIENNE

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre du Grand Prix de la ville de Culoz organisé par le club de Pétanque qui se déroulera le 16 juillet, cette association sollicite une subvention afin de de lui permettre d'organiser au mieux de cette compétition. La commission « Sport, Culture, Loisirs, Animations » s'est positionnée favorablement sur cette demande et propose d'octroyer une subvention de 400 €.

Le Maire demande à l'assemblée de se positionner sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'accorder une subvention à l'association Pétanque Culozienne d'un montant de 400 € pour l'organisation du Grand Prix de la Ville de Culoz.

DIT que les crédits nécessaires devront être inscrits au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Maire
Franck ANDRE-MASSE

